

ROQ'INFOS

BULLETIN MUNICIPAL
DE ROQUEFORT
N° 10 - décembre 2007
n° i.s.s.n 163264250

**POUR DES RAISONS BIEN
COMPRÉHENSIBLES DE NEUTRALITÉ
EN PÉRIODE ÉLECTORALE,
ROQ'INFOS NE PUBLIE PAS
L'ÉDITO DU MAIRE,
MAIS CONTINUE SA PARUTION
COMME DE COUTUME.
CHACUN POURRA Y TROUVER
LES INFORMATIONS
PRATIQUES HABITUELLES.**

* * *

AU SOMMAIRE

Notre commune fut récemment
le théâtre d'un événement rarissime :
la descente des cloches du
clocher de l'église.

C'est l'occasion pour Roq'infos
de consacrer ce numéro de fin
d'année au patrimoine campanaire
si riche et si particulier de Roquefort.
Il apporte toutes les informations
données par les spécialistes sur ces
symboles, véritables tranches
d'histoire communale.

Bonne lecture à tous, et
Meilleurs voeux pour 2008

Département des Landes

Préinventaire du patrimoine campanaire

canton: commune:

N° Fiche a: édifice:

N° Cloche: Date de relevé fiche b:

Roue de sonnerie

Type de volée:

Type de battant:

Tintement extérieur:

Epaisseur du bord:

Protection MH:

Matériau de la cloche:

Matériau du battant:

Datation: Décor:

Fondeur:

Ferrures de fixation:

Cloche:

Anses:

Joug:

Sonnerie au pied

Hauteur à l'axe:

Note approximative:

Félure:

Cloche tournée 1/4 de tour:

Inscriptions: (texte sur un cartel) VENDEMAIRE/ AN 128 bre 1803/ LA 3 me ANNEE DU CONSULAT DE NAPOLEON BONAPARTE LES. CITOYENS / CAMBACERES ET LE BRUN 2 me ET 3 me CONSULS /CETTE CLOCHE A ETE BENIE PAR Mr LAGARDE CURE /LE PARREIN (sic) A ETE DUPLANTIER DE TREVoux DEPT DE L AIN/2 me PREFET DU DEPT DES LANDES LA MARREINE (sic) A ETE MARIE PAULE ST GUIRONS LASSERRE MAIRE .LOUIS LASSERRE ADJOINT PIERRE PAUL LABARCHEDE/ BERTRAND ARSENNE COURALLET JUGE DE PAIX NOTRE DAME PRIES (sic) POUR NOUS

DECOR/avec des étoiles et le monogramme I.H.S., cloche fondue probablement par un maître fondeur espagnol.

Roq'infos
 1 place du Soleil d'Or - 40120 Roquefort - Tél. 05 58 45 50 46
 Editeur responsable Pierre Chanut
 Imprimé sur papier Circus Print mat 100% recyclable.
 Roq'infos respecte l'environnement
 Imprimerie Lacoste-Roque - Mont de Marsan

Si les cloches m'étaient contées ...

Par M.Vincent MATEOS,

Conservateur Délégué des Antiquités et Objets d'Art des Landes

L'église de ROQUEFORT des landes, présente un intérêt à la fois sur le plan architectural et sur les sculptures culturelles romanes.

Une partie est laissée dans l'ombre, voire oubliée, c'est la cloche.

Et pourtant, quelle importance a-t-elle au cœur du village, évoquant les heures graves et les heures joyeuses au fil du temps !

Elles étaient fabriquées par des maîtres fondeurs qui se transportaient sur place, à pied d'œuvre au bas des clochers pour y construire les moules dans lesquels ils refondaient la cloche fêlée ou coulaient les belles cloches neuves.

La technique de fabrication n'a guère évolué depuis le Moyen-Age. Au XIe et XIIe siècles les cloches sont dites « cloches en ruches » désignation issue de l'analogie de forme avec les ruches traditionnelles en osier : « le bournac ».

● Au XIIe siècle apparaissent parallèlement à la cloche en ruche qui tombe en désuétude, « les cloches en pain de sucre » la tonalité gaie. Pour la première fois, on peut supposer que des considérations d'ordre musical sont à l'origine du développement des cloches en pain de sucre.

● Enfin au XIVe et XVe siècles, apparaît la forme gothique que nous connaissons aujourd'hui et présente dans le clocher, classée parmi les Monuments Historiques le 5 juin 2003.

Trois cloches sont disposées en volée, dont une classée monument historique le 5 juin 2003.

CLOCHE DE 1803

Cette cloche fut classée monument historique le 5 juin 2003

L'église Notre-Dame de ROQUEFORT
texte sur un cartel

VENDEMIARE AN 12 8BRE 1803

LA 3^{ème} ANNEE DU

CONSULAT DE

NAPOLEON

BONAPARTE LES

CIToyENS

CAMBACERES ET BRUN

2^{ème} ET 3^{ème} CONSULS

CETTE CLOCHE A ETE BENIE

PAR MR LAGARDE CURE

LE PARREIN

A ETE JEAN MARIE CECILE VALENTIN

DUPLANTIER DE TREVOUX DEPT DE L'AIN

2^{ème} PREFET DU DEPT DES LANDES

LA MARREINE

A ETE MARIE PAULE ST GUITONS LASSERRE

MAIRE

LOUIS LASSERRE ADJOINT PIERRE PAUL

LABARCHEDE

BERNARD ARSENNE COURALET JUGE DE PAIX

Saint Guirons Marie Paule née à ROQUEFORT le 18

novembre 1782 épouse à Roquefort le 3 complément

taire an VIII le 20 septembre Louis Lasserre

Lagarde Joseph curé de Roquefort est frère de Me

Joseph Lagarde, vicaire de Roquefort en 1787, 1778,

1770.

Labarchède Sieur Paul Labarchède, bourgeois épouse demoiselle Marie Pipat.

Joseph Saint Guirons Roquefort vicaire de Bourriot, curé de Maillas 1775 rentré

3 mois avant fructidor, se tint caché 3

ans dans cette paroisse et y résida

jusqu'en 1802 curé d'Urgons il meurt

le 25 ventosse an XII légé Révolution II page 341.

Couralet Bernard Anselme ou Ar-

sène Couralet épouse à Roquefort le

7 décembre 1791 Jeanne Thérèse

Basile Casaul de Mont-de-Marsan.

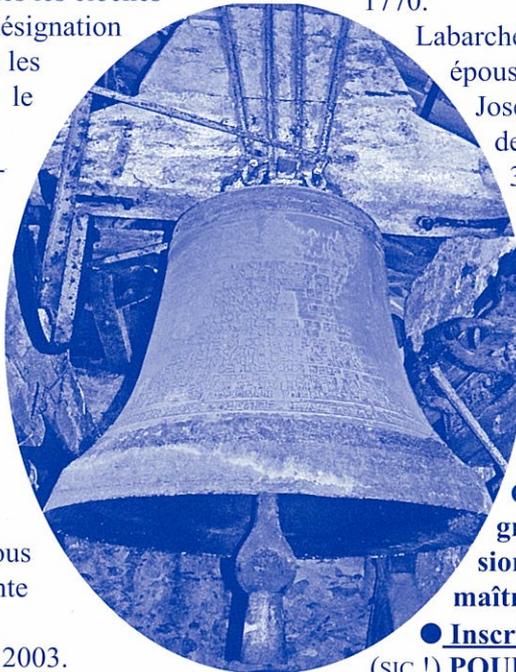
● **Décor** : croix à étoiles, mono-

grammes IHS avec les clous de la Passion (probablement fondue par un

maître fondeur Espagnol)

● **Inscription** : NOTRE DAME PRIES

(SIC !) POUR NOUS



CLOCHE DE 1696

● **Inscription** :

(ligne 1) MR CARRIERE CVRE - MR COMPAGNE

MAIRE - MR LASSALE SIEVR PARRIN (sic) MAD

MARRAINE (MARALE ...)

MRS LABEYRIE BRVZON ET BADIE JVRATS

(ligne 2) A FVLGVRE GRANDINE ET

TEMPESTATE NOS DEFENDAT 1696 (1)

● **Décor** :

Cerveau fleurs de lys / texte sur trois lignes entre

des filets simples / croix à rinceaux / pince trois filets

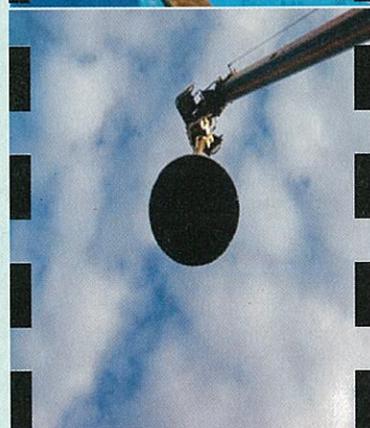
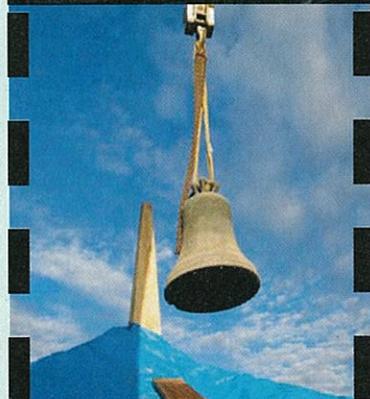
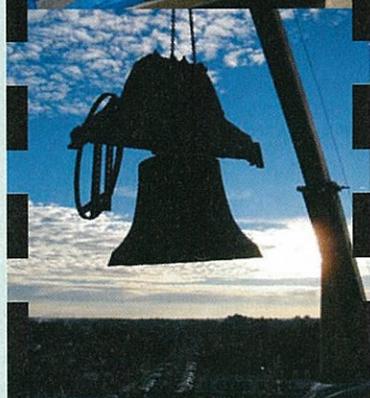
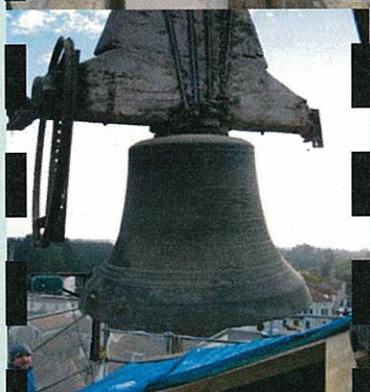
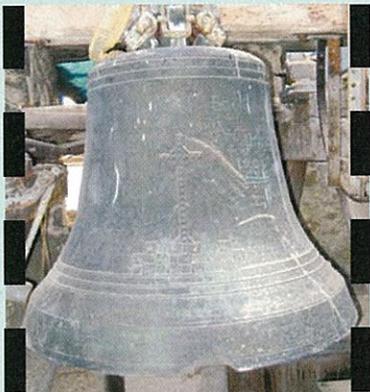
/ armoiries : couronne ducale, trois fleurs de lys,

rinceaux, losanges.

(1) Traduction: (Que) des éclairs de la grêle des tempêtes, tu nous défendes.

suite en page 6 >

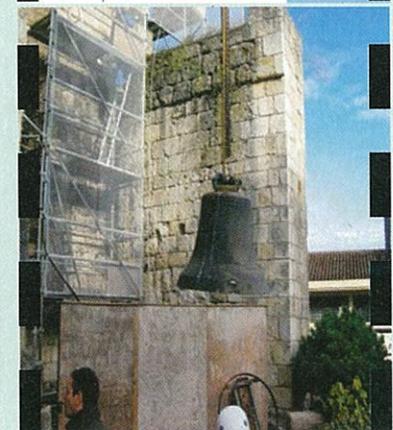
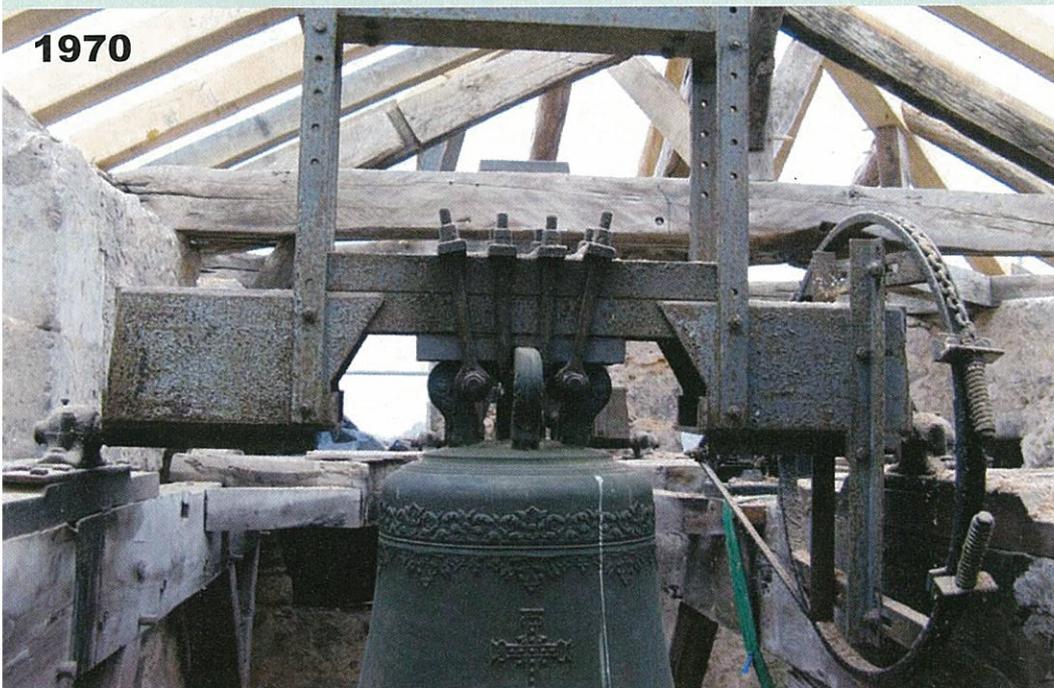
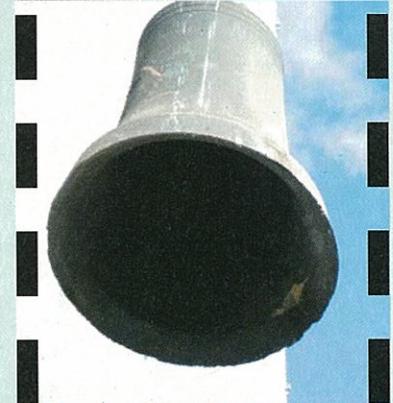
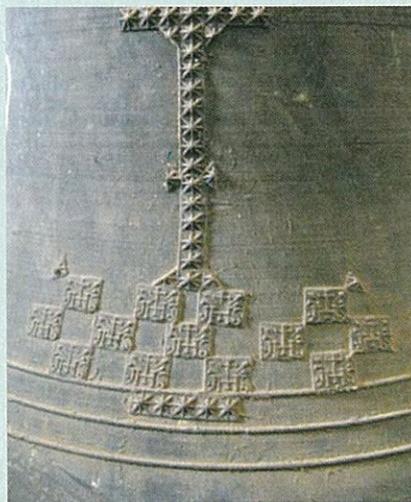
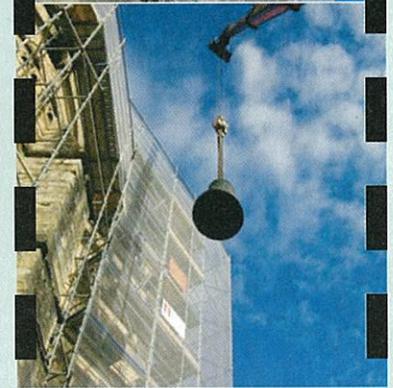
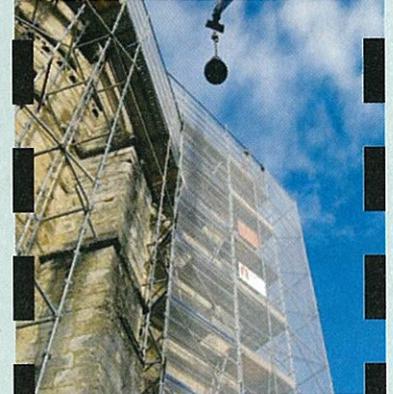
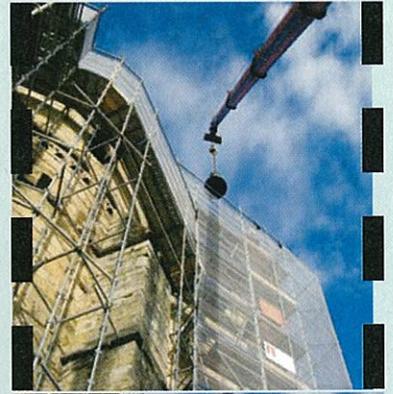
Le film du décrochage, de la descente & quelques aspects remarquables de nos cloches



1803



1696



Si les cloches m'étaient contées... (suite)

CLOCHE 1696/1970

Inscriptions :

1696-1970 JEAN LAMOTHE MAIRE JOSEPH
DUBRASQUET CURE
FULGURE GRANDINE ET TAMPESTATE NOS
DEFENDAT
BOLLEE MAITRE FONDEUR A ORLEANS

Décor :

Cerveau rinceaux de feuillages / croix à rinceaux /
effigie : la Vierge a l'Enfant

CLOCHE DE 1970

Inscriptions :

(ligne 1) JEAN LAMOTHE MAIRE JOSEPH
DUBRASQUET CURE
(ligne 2) N.D. CHANTE VOS JOIES
(ligne 3) PLEURE VOS DEUILS LOUE LE
SEIGNEUR

BOLLEE MAITRE FONDEUR ORLEANS MARRAINE Mme BONNAN MARGUERITE PINACHE

PARRAIN Mr BORE JEAN A CHAMBRE

Décor :

Rinceaux feuillages

Avec ces éléments gravés, la cloche est le témoin
historique du village.

Elle reste aujourd'hui vivante : sachons l'écouter !
Elle ponctue par l'angélus le rythme de la journée ainsi
que les grands moments de la vie de tous les habitants
du village.

Et comme Lamartine l'écrivit

*".....L'airain retentissant dans sa haute demeure
Sous le manteau sacré tour à tour chante et pleure
Pour célébrer l'hymen, la naissance et la mort. "*

Expertise du patrimoine campanaire

Par Eric Brottier, Ingénieur des Arts et Métiers - Technicien -Conseil pour le Ministère de la Culture, et
Sébastien Legrand, chef des services techniques de la commune de Roquefort.

Mission expertise : Eglise paroissiale

Etat des lieux succinct

Le clocher de l'église de Roquefort abrite les éléments de
patrimoine suivants :

- Un mécanisme d'horloge mécanique en fer forgé,
- Dans le beffroi trois cloches en volée, sonnante Ré3, Sol3, Si3,
- Sous le beffroi, une cloche déposée ainsi que deux jougs en bois,
- Dans un local en contrebas du beffroi : un tabouret ayant supporté
l'horloge mécanique

Horloge

J'attire l'attention sur cet élément de patrimoine qui présente une
valeur patrimoniale incontestable. Cette horloge est entièrement
forgée en fer, avec deux corps de rouages et elle est assemblée par
clavetage sur son bâti. Cette technique permet d'estimer que ce
mécanisme remonte à l'Ancien Régime, ce qui est suffisamment
exceptionnel pour que des mesures de conservation et de mise en
valeur puissent être prises.

Il pourrait être envisagé de profiter de la grande salle d'exposition à
l'entrée de la Mairie pour mettre en valeur ce mécanisme après net-
toyage, qui pourrait être reposé sur le tabouret en place.

En aucun cas cet élément ne doit disparaître ou être débarrassé par
un installateur de cloches.

Cloche déposée

Il s'agit d'une cloche de 1696 qui est réputée être fêlée. Il est projeté
de mettre cette cloche en exposition dans le hall de la Mairie. Le
joug qui se situe à côté correspond vraisemblablement à cette cloche
et devrait dans ce cas être mis en valeur, nettoyé et traité et remonté
sur la couronne de la cloche en exposition.

Il subsiste également un autre joug qui correspond à l'un des deux
jougs des cloches 3 ou 4 qui sont
actuellement équipées de jougs métalliques équilibrés.

Il convient également de conserver cette pièce qui, vu son état,
aurait dû rester en fonction sur la cloche correspondante.

Cloches de volée

Je ne me suis pas intéressé dans le détail aux deux cloches de facture
19ème S. N°3 et 4, l'objet de la visite étant surtout la cloche N°1.

Cette cloche est incontestablement d'un grand intérêt par son origine
et son profil d'un type particulier. Elle est suspendue à un joug en
bois dont la facture est similaire à celle des deux jougs déposés.

La cloche présente deux ébréchures importantes aux points de
frappe, doublées d'une usure ponctuelle assez creusée. Le relevé des
usures conduit à des valeurs assez critiques de l'ordre de 15 %
(selon relevé Bodet).

La présence d'ébréchures témoigne de ce que par le passé un battant
a frappé trop bas dans la cloche, faisant courir à celle-ci des risques
importants de fêlure qui se sont traduites par ces ébréchures.

Actuellement la cloche n'est plus en service en volée, mais elle est
frappée en tintement par un marteau électrique de tintement qui
semble être de facture Bodet relativement récente. Je note que la
frappe est assez violente et que la masse de frappe est cylindrique
alors qu'elle devrait comporter une double courbure, ce qui
s'observe également pour les autres cloches. Ce défaut est à corriger.
La cloche mériterait d'être restaurée au niveau de ses points de
frappe.

Il semble également qu'il ait été détecté une faiblesse au niveau de
la couronne et une décohésion de l'anneau support du battant inséré
dans le bronze. Ce point serait à mieux diagnostiquer lors de la
dépense du battant.

Il serait prudent d'envisager la restauration de cette cloche par re-
charge, vu la nature des usures aux points de frappe en importance et
en morphologie, à combiner également avec le

La cloche comporte un graffiti de la main d'un sonneur en 1938. Il
est vrai que la restauration de la cloche à chaud fera inéluctablement
perdre cette inscription. re-fixage de l'anneau de bélière ancien dans
sa couronne.

Pour ma part, je préfère sauver la cloche plutôt que cette
inscription qu'il serait en revanche possible de documenter,
voire de reproduire après restauration de la cloche.

En tout cas, la présence de ce graffito ne me paraît pas constituer un argument de poids suffisant pour écarter l'hypothèse d'une restauration de la cloche, sauf à prescrire d'abandonner définitivement la sonnerie à la volée pour ne s'en tenir qu'à un mode exclusivement tinté. Je ne crois pas à l'utilisation d'une sonnerie en volée "raisonnée" à long terme dès lors que la cloche est électrifiée et que le cycle de sonnerie devient alors entièrement à l'appréciation du sacristain du moment qui n'aura pas nécessairement conscience de ce qu'il faut faire en matière de taux d'utilisation et de la transmission dans le temps de type d'information.

Observations sur le programme général des travaux

Le programme de travaux qui résulte de la lecture du BPU fourni aux entreprises me conduit à constater que le joug de la cloche 1 serait remplacé, mesure qui ne m'apparaît pas justifiée, compte tenu de son bon état général. Je ne suis en effet pas convaincu que la partie inférieure du joug qui est attaquée par les vrillettes soit véritablement fragilisée par ces piqûres superficielles. Si ce devait véritablement être le cas (à voir au démontage avant de conclure prématurément) il convient alors de se limiter à remplacer cette pièce à l'identique avec conservation des autres parties et des ferrures, ce qui permet d'envisager une moins-value.

Cloche de 1803

(Classée au titre des objets mobiliers)

Propositions d'intervention suite à la réunion d'octobre 2007

La mise en volée du bourdon cl MH est arrêtée, elle pourra exceptionnellement reprendre que si certaines conditions de sécurité sont remplies.

La restauration par soudure est reportée pour l'instant, (coût, planning du chantier, entre autre). La couverture du clocher sera reprise avec un chevêtre pour permettre une dépose éventuelle ultérieure de la cloche.

Se mettre d'accord sur le type de sonnerie pour le bourdon, (le choix peut être porté sur une sonnerie équilibrée traditionnelle au pays, qui à l'avantage d'être celle qui sollicite le moins l'objet, moins de poussées, impact du battant moins fort) et que tous les travaux à faire à partir de ce jour aillent dans ce sens.

Dans ce cas les travaux immédiats sont:

- dépose et restauration du joug
- dépose et remplacement du battant

Dépose du joug

A la dépose du joug, il convient que l'entreprise analyse et étudie le poids du joug et propose de mettre à l'intérieur du joug une masse d'équilibrage, pour équilibrer l'ensemble, (la solution définitive est à soumettre à l'architecte du chantier).

Dépose du battant

A remplacer par un battant pour sonnerie équilibrée et en acier plus doux que la cloche. C'est au battant à s'user et non à la cloche.

La dépose du joug et du battant permettra d'analyser l'état sanitaire du cerveau, de la couronne et de la bélière (pour l'instant la consolidation antérieure de type forgeron local est à conserver).

Une fois le joug restauré et en fonction de ce qui aura été trouvé au niveau de la couronne, la cloche pourra être sonnée exclusivement en tintement et après avoir changé le marteau

Il est spécifié de remplacer les moteurs de tintement de la cloche 3 ; je suppose que le bobinage du moteur actuel est grillé. Il suffirait donc de le réparer et de refaire la masse de frappe. Il serait en revanche opportun de remplacer le moteur de tintement de la cloche 1 par un électro-tintement moins violent, avec une masse de frappe à double courbure.

Par ailleurs, il ne serait pas impossible que, lorsque la cloche 17^{ème} S. fut déposée (il semble que cette dépose est assez ancienne et remonte à au moins dix ans), le transfert de l'une des deux cloches 3 ou 4 qui pouvait être dans la même voie que la cloche 1 ait été reportée dans la voie adjacente, pour mieux répartir les poussées sur l'ensemble du beffroi. Cette mesure pourrait expliquer l'apparition des jougs métalliques pour adapter les cloches à un changement de voie.

Le beffroi n'est pas spécialement en mauvais état. Les entrants hauts sont liés aux maçonneries, mais on ne voit pas pour autant de dégradations dans les maçonneries. Cette disposition qui a tendance à contrevenir aux Règles de l'Art habituelles n'est donc pas formellement à proscrire dans le cas présent.

Il est dommage que le programme de travaux prévus sur les cloches ne prévoie pas la réhabilitation des jougs déposés et la restitution au modèle de l'un des deux jougs des cloches 3 ou 4. En effet, les deux jougs des cloches 3 et 4 de type rétrograde sont totalement en contre-indication de style avec l'ensemble de l'installation.

de tintement conformément au rapport de E Brottier.

A cet instant il appartiendra à la commune, avec accord ministère de la culture (objet classé), de remettre ou ne pas remettre le bourdon en sonnerie à la volée, avec le risque de fêlure, qui devrait être diminué par rapport à aujourd'hui par les restaurations effectuées sur le joug, le battant et éventuellement la couronne.

Si la décision est prise de remettre en volée, cela ne peut se faire qu'à titre exceptionnel, (Paques, Noël, 14 juillet.. par exemple) événements qui pourraient être mémorisés dans la commande électronique des cloches et non accessibles depuis la sacristie. Cette sonnerie sera sous contrat de maintenance et d'entretien bi annuel et avec une mise en fonctionnement électronique permettant de maîtriser l'amplitude de la cloche au moment de la sonnerie.

Si la commune décide de ne pas remettre la cloche à la volée, le bourdon sonnera en tintement et les deux cloches restantes du 20^{ème} siècle seront en volée.

Reste la solution d'étudier la fonte d'une quatrième cloche plus petite mais en substitution du bourdon (souscription, mécénat...) et consonantes avec les deux cloches Bollée

Cloche de 1696

Elle sera descendue et présentée dans le hall de la mairie. La solution proposée par E Brottier de l'exposer avec son joug nécessite la fabrication de brides, celles d'origine n'étant pas présentes dans le clocher.

Horloge

La situation du mécanisme ancien laissé sur la voûte de la nef est à améliorer. Il sera transporté dans la petite pièce de l'ancienne horloge, considérant que la meilleure protection de ce mécanisme consiste à le laisser in situ et relativement inaccessible dans l'église.

